

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Pour la clôture de la saison 2018/2019

Cher adhérent,

Fait à Cellieu, le 16 Septembre 2019

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra dans notre dojo le :

MERCREDI 9 OCTOBRE 2019 à 19H15

Signature des adhérents et vérification des pouvoirs à partir de 18H15h.

Ordre du jour : Rapport moral - Rapport financier - questions diverses.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément à nos statuts (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 pouvoirs).

Je vous rappelle également que, par application des statuts, pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres de l'association est nécessaire, et que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Le President, Henri LAMARCA	
	POUVOIR
Je soussigné M./Mme	Donne pouvoir à M./Mme
Pour me représenter lors de l'Assemblé aura lieu le 9 OCTOBRE 2019 à 19H15 a	e Générale du SEIGYO KARATE CLUB CELLIEU, qui u Dojo Sakura de Cellieu.
Fait à le	
Signature du mandant	Signature du mandataire
Précédée du « Bon pour Pouvoir »	Précédée du « Bon pour acceptation »